

Conseil communal

Décisions du conseil du 20 et du 27 janvier 2022

Sécurité publique

Le conseil délivre une autorisation d'exploiter à Mme Estelle Gabriel, pour la cabane de Prafleuri.

Le conseil décide d'autoriser la manifestation « Le Tour des stations », sur le territoire de la commune d'Hérémece et de sponsoriser cet évènement.

Economie Publique

Le conseil décide de soutenir les sociétés locales, comme l'année dernière, par une subvention particulière en lien avec l'épidémie du Covid-19.

Travaux publics

Le conseil décide d'adjuger les travaux d'entretien de bornes hydrantes sur la commune, à la société Von Roll Hydro SA.

Le conseil décide d'adjuger la fourniture du matériel et de l'habillement, pour l'équipe des travaux publics et la conciergerie, aux entreprises Wûrth SA, Protex SA et Pfefferlé et Cie SA.

Parkings

Le conseil adjuge les mandats d'architecture et d'ingénieur, en lien avec le projet de parking à l'entrée du village d'Hérémece, aux bureaux CB architectes, Charpente concept et Guillaume Favre SA.

Autorisations de construire

Le conseil délivre une autorisation de construire.